



DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
Article L.2122-1 du code général des propriétés des personnes publiques

Cette demande doit impérativement être déposée au minimum 10 jours ouvrés avant la date des travaux.
Toute annulation de l'occupation du domaine public devra nous être notifiée par mail, faute de quoi, la facturation restera due. (mail : policemunicipale@mspj.fr).

Demande initiale Prolongation ou Renouvellement n° d'arrêté initial :

DEMANDEUR

POUR LES PARTICULIERS :

NOM : PRENOM :
Adresse :
Courriel :
Téléphone :

POUR LES ENTREPRISES :

Raison sociale :
Numéro SIRET :
Adresse :
Courriel :
Téléphone/Fax :
Nom de la personne responsable des travaux :
Numéro de téléphone de cette personne :

TRAVAUX

Adresse des travaux :
Date de début des travaux : Date de fin des travaux :
N° Dossier d'autorisation d'urbanisme :

Nature des travaux :

Type de travaux : Toiture Façade Réhabilitation Construction Démolition
 Autre préciser :

Localisation de l'occupation :

Trottoir Chaussée sur emplacement de stationnement :

Détail de l'occupation : Nombres de places : et nombres de jours :

- Déménagement
- Déménagement avec monte-charge
- Echafaudage
- Benne, camion benne **forfait week-end**
- Benne, camion benne, camion grue, pompe, nacelle, etc. **en semaine**
- Occupation du domaine public (ex : façade sans échafaudage)

Observations :

.....
.....
.....

FACTURATION voir tarifs ci-après

Toute occupation du Domaine public fera l'objet d'une taxation conformément aux tarifs municipaux.

Pièces à fournir à l'appui de la demande :

- Plan de localisation des travaux
- Plan d'implantation du chantier avec photos
- Autre :

.....

Dispositions particulières à prendre :

Le demandeur :

- sollicite de Monsieur le maire de Saint-Priest en Jarez l'autorisation de mettre en place l'installation décrite dans la présente demande ;
- s'engage à payer la redevance d'occupation conformément aux tarifs fixés par le conseil municipal et rappelés en annexe.

Fait à, le.....

Nom, prénom et qualité du signataire

Signature :

Ce document est à retourner :
Mairie de Saint-Priest en Jarez – Police Municipale
12 bis rue du 8 mai 1945
42270 Saint-Priest en Jarez
policemunicipale@mspj.fr
Tél. : 06 29 23 11 23
Fax : 04 77 74 22 96

DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
Article L.2122-1 du code général des propriétés des personnes publiques

**Redevance d'occupation
TARIFS 2024**

Numéro du tarif	Type d'occupation du domaine public	Tarif
1	Déménagement	Forfait 30 euros par jour calendaire
2	Déménagement avec monte-charge	Forfait 40 euros par jour calendaire
3	Echafaudage	70 euros le 1 ^{er} jour puis 10 euros par jour calendaire supplémentaire
4	Benne camion benne forfait weekend	50 euros
5	Benne, camion benne, camion grue, camion pompe, nacelle, etc. en semaine	50 euros le 1 ^{er} jour puis 10 euros par jour calendaire supplémentaire
6	Occupation du domaine public (ex : façade sans échafaudage)	30 euros par jour puis 10 euros par jour calendaire supplémentaire
7	Terrasse (bars, restaurants)	120 euros forfait annuel